déterminée en fonction des besoins d'une agglomération. Toutefois, l'exploitation d'une centrale au diesel coûte plus cher qu'une centrale hydro-électrique principalement en raison du coût du carburant diesel. Le carburant diesel est beaucoup plus coûteux dans les T.N.-O. que dans le Sud du Canada, en raison des facteurs mentionnés ci-avant, et on peut s'attendre à ce que les prix continuent d'augmenter.

La CENC n'a pas décidé d'aménager une capacité hydro-électrique additionnelle pour compenser la production d'électricité au diesel et les augmentations prévues de la demande d'électricité. Ceci est en partie attribuable à sa structure financière, constituée entièrement de dette portant intérêt. Comme la CENC n'a pas de capitaux propres, ou d'avoir, elle ne peut accumuler les bénéfices non répartis pour financer les aménagements additionnels exigeant des immobilisations.

L'approvisionnement de bois est concentré surtout dans le sud-ouest des Territoires, mais son utilisation pratique comme source d'énergie dépend de la croissance et de l'importance des forêts qui entourent une agglomération spécifique. Habituellement, on utilise actuellement seulement les troncs incendiés, qui se trouvent relativement près du point de consommation.

On produit actuellement du gaz naturel à deux endroits, dans les T.N.-O., mais seule la production de Norman Wells est consommée dans les T.N.-O.. Obtenu principalement comme sous-produit de la production de pétrole, à cet endroit, le gaz naturel constitue une source d'énergie majeure pour la communauté de Norman Wells, puisqu'il s'agit d'une source d'énergie relativement bon marché et sûre, dans une perspective environnementale.

La distribution à d'autres agglomérations, depuis ce champ ou d'autres champs, a été contrariée par les contraintes d'ordre géographique. Les agglomérations sont habituellement trop éloignées les unes des autres, et trop petites pour justifier les